

Mise en œuvre du droit de signature auprès de la banque en cas de curatelle ou de tutelle

Mise en œuvre de la décision du TT.MM.JJJJ

- Nouvelle relation d'affaires Changement de curateur/tuteur
 Changement de compétence de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Mesures

- Curatelle de représentation avec limitation de la capacité civile et/ou suppression du droit d'accès
 Curatelle de représentation sans limitations
 Curatelle/tutelle de portée générale
 Curatelle de coopération
 Mesure provisionnelle
 Suppression du droit d'accès tous comptes (y compris non connus)
 Tutelle (art. 327a-c CC)

Client

- Monsieur Madame

Curateur/tuteur

Nom / Prénom: _____
 Adresse: _____
 NPA / Localité: _____
 Date de naissance: _____
 Etat civil: _____
 N° de client: _____ (à compléter par la banque)

Contrat de base

Signature: Client Curateur/tuteur APEA Collectivement

Produits

Droit de disposition

	Client	Curateur/ tuteur	APEA	Collective- ment
<input type="checkbox"/> «Compte argent de poche» n° _____ <input type="checkbox"/> Carte de compte avec NIP <input type="checkbox"/> Carte Maestro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Compte personnel (opérations de paiement) n° _____ <input type="checkbox"/> Carte de compte avec NIP <input type="checkbox"/> Carte Maestro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Compte d'épargne n° _____ <input type="checkbox"/> Autre type de compte n° _____ <input type="checkbox"/> Carte de compte avec NIP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre type de compte n° _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Compte prévoyance individuelle liée (pilier 3a) n° _____ <input type="checkbox"/> Dépôt de titres (y compris compte de capital) n° _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> E-banking <input type="checkbox"/> Nouveau contrat <input type="checkbox"/> Contrat n° _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contrat de crédit de base n° _____ <input type="checkbox"/> Comp. de coffre-fort n° _____ à _____ (filiale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Par les présentes et conformément à l'art. 9 de l'Ordonnance sur la gestion du patrimoine dans le cadre d'une curatelle ou d'une tutelle (OGPCT), l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte valide les contrats susmentionnés.

Ce texte s'applique indifféremment aux hommes et aux femmes. Juillet 2013

Formulaire-type en application du chiffre 31 des Recommandations de l'ASB et de la COPMA relatives à la gestion du patrimoine conformément au droit de la protection des mineurs et des adultes, juillet 2013.

Remarques

Dès lors que le droit de disposition est reconnu au client ou au curateur/tuteur, celui-ci peut disposer librement des avoirs dans le cadre de ses pouvoirs légaux. La banque n'a pas d'obligation de contrôle.

Le «compte argent de poche» intègre le montant mis à la libre disposition de la personne concernée en vertu de l'art. 409 CC.

Il incombe au curateur/tuteur de requérir les éventuels consentements prévus aux art. 416 et 417 CC.

L'APEA confirme que les décisions susmentionnées sont exécutoires.

Annexes: Acte de nomination ou considérants de la décision de l'APEA (extrait)

Lieu et date / Référence

Signature Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte

Lieu et date / Référence

Signature curateur
